

Diversités et Citoyennetés
FEMMES ET
MIGRATIONS

La Lettre de l'IRFAM n° 42-43 2015



**Institut de Recherche,
Action et Formation
sur les Migrations**

17 Rue Agimont
B-4000 Liège
T. 04-221 49 89
F. 04-221 49 87
info@irfam.org
www.irfam.org



Femmes et migrations

Femmes et migrations : documenter et sensibiliser	<i>Altay Manço</i>	4
Le temps des crises : vie associative et migrantes de l'Afrique et des Balkans en Europe	<i>Andrea Gerstnerova</i>	8
« Cybermigrantes », « migradevises » et développement local du Cameroun	<i>Brice Arsène Manko</i>	11
Suis-je une migrante ?	<i>Bhama Peerun Steiger</i>	15
Indiennes : féminin pluriel	<i>Brigitte Tison</i>	19
Une Odyssée moderne : mémoire et devenir des femmes migrantes	<i>Barbara Thoma</i>	22
Between silence and stereotypes : Turkish female worker migration in West Germany	<i>Lea Nocera</i>	24
Amour, Islam, mixité : construction de couples musulman/non-musulman	<i>Maria Christodoulou</i>	28



La santé mentale aussi pour les migrant(e)s

Tabane

31

Femmes, excision et exil : quel accompagnement thérapeutique ?

Annalisa D'Aguanno

34

Avec le soutien de la Fédération Wallonie Bruxelles



Femmes et migrations : documenter et sensibiliser

Altay Manço

Femmes et migrations : documenter et sensibiliser

Altay Manço

Les faits migratoires amènent de plus en plus à considérer des situations problématiques nouvelles concernant la position des femmes immigrées en provenance du Moyen-Orient, des pays de l'Est, de l'Extrême-Orient, de l'Amérique du Sud et de l'Afrique subsaharienne. Cette position difficile d'immigration se conjugue, pour certaines, avec des violences multiples qu'elles soient subies au sein de réseaux de passeurs, liées au travail clandestin, notamment domestique, ou à la prostitution. Alors que de plus en plus de femmes issues de régions économiquement ou politiquement sinistrées tentent d'accéder par l'immigration à un niveau de vie digne, le mariage avec une personne installée en Europe devient ainsi une porte de salut pour de nombreuses femmes du sud les mettant parfois, elles et leurs éventuels enfants, dans des situations critiques. On constate, de fait, des

connexions entre les anciennes vagues migratoires et les nouvelles, sans oublier que les filles issues de l'immigration et nées en Europe sont également concernées par des pratiques de mariage et d'emploi, souvent au sein de réseaux familiaux élargis, pouvant représenter des formes d'oppression.

Face à ces phénomènes transnationaux complexes et chargés d'images émotives, les intervenants en matière d'insertion socioprofessionnelle, les enseignants et formateurs, les responsables des politiques de protection sociale, ainsi que les décideurs sont souvent démunis et réagissent à la hâte et avec peu de discernement. Ils risquent ainsi de causer une victimisation supplémentaire des personnes concernées. Ainsi, l'information et la sensibilisation des professionnels s'imposent dans le cadre d'une politique efficace de lutte contre les discriminations et d'égalité dans l'accès à l'autonomie et au développement psychosocial des femmes de l'immigration. Cette information utile aux besoins des intervenants doit éclairer notamment le développement identitaire des femmes dans un contexte de conflit de cultures et de violences géopolitiques qui contribuent à complexifier leur situation et rend souvent très difficile l'exercice de leur droit à l'autonomie et à l'émancipation.

L'identité psychosociale est ici envisagée comme une construction et non comme un état donné une fois pour toutes. Le développement identitaire se réalise selon des modalités variables et dans des conditions où les référents culturels à l'œuvre sont plus ou moins conflictuels. Ce développement contribue plus ou moins amplement à l'intégration des sujets dans le groupe social immédiat ou élargi. Il s'agit de comprendre les liens entre différents profils de développement identitaire, différents modes de gestion des conflits socioculturels et les possibilités d'intégration sociale qui en résultent, dans le contexte général de l'immigration.

Aussi, ce numéro de *Diversités et Citoyennetés* s'inscrit dans le cadre d'une collaboration européenne avec la revue française, *Hommes et Migrations*, qui publie, dans son numéro de septembre 2015, une série de recherches s'interrogeant sur le degré de visibilité des femmes dans les nouvelles vagues migratoires focalisées sur l'Europe occidentale.

De notre côté, dans ce numéro intitulé « *Femmes et migrations* », nous avons sélectionné une dizaine de contributions, belges et étrangères, déclinant des pratiques d'accueil, d'intégration, voire de soins spécifiques, destinées aux femmes immigrées, ainsi qu'une série de témoignages et de ressources documentaires illustrant la diversité des situations de migrations au féminin.

Notre objectif est d'alimenter le débat ayant pour but de déterminer le niveau du respect des droits fondamentaux des femmes immigrées, la qualité de leur insertion socioprofessionnelle, la nature des obstacles à l'emploi et à l'émancipation et autres violences subies, ainsi que la nature des aspirations sociales et professionnelles dans ce groupe.

hommes & migrations

Nouveau dossier de la revue
Hommes et Migrations

« *Visibilité des migrantes dans l'espace public* »

Un numéro coordonné par
Mirjana Morokvasic, Altay Manço,
Feyza Ak Akyol

n° 1311, juillet-septembre 2015

Un numéro illustré par
Sophie Pasquet, journaliste et photographe

www.hommes-et-migrations.fr

Avec les contributions de :

- ❑ Anna Elia, Femmes et migrations en Italie. Représentations identitaires, associationnisme et ressources de citoyenneté
- ❑ Camille Gourdeau, Une politique d'intégration au service des femmes étrangères ? L'exemple français du Contrat d'accueil et d'intégration
- ❑ Speranta Dumitru, Femmes migrantes comme « *care drain* » ? Retour sur quelques pièges sexistes
- ❑ Gökçe Bayindir Goularas, Nihan Kocaman et Betül Nuhoglu, Femmes migrantes, régulières et irrégulières, originaires de certains pays de l'Europe de l'Est
- ❑ Elsa Mescoli, Les recettes de l'Autre. De la transmission des savoirs (et savoir-faire) féminins en contexte migratoire.
- ❑ Meriem Rodary, (In)visibilité du travail des migrantes pauvres : état des lieux et perspectives de recherche
- ❑ Fatiha Talahite, Féminisation de l'immigration et féminisation du *brain waste*. Le cas de l'immigration algérienne dans les pays de l'OCDE
- ❑ Florence Lévy, Chiffonniers ou prostituées, des alternatives à la domination ? L'investissement de l'espace public et des rues parisiennes par les hommes et femmes migrants de Chine du Nord
- ❑ Anaik Pian, Femmes étrangères en quête de soins : des migrations féminines dans l'ombre
- ❑ Celio Sierra-Paycha, Un regard statistique sur la visibilité des migrantes dans l'espace public en Espagne
- ❑ Prune de Montvalon, les rapports de classe et de « race » dans l'angle mort du traitement politique, institutionnel et social de la prostitution en France
- ❑ Pierre Kandem, Femmes camerounaises en migrations : de l'invisibilité institutionnelle à un dynamisme migratoire accéléré
- ❑ Mélanie Beaujeu, Les associations de femmes migrantes en France et en Europe : des actrices citoyennes en voie de reconnaissance



Le temps des crises : vie associative et migrantes de l'Afrique et des Balkans en Europe

Andrea Gerstnerova

Le temps des crises : vie associative et migrantes de l'Afrique et des Balkans en Europe

Andrea Gerstnerova

L'analyse de la littérature, ainsi que du discours médiatique ou associatif, laissent entendre qu'en temps de récession économique, les migrants sont moins désirés sur le marché du travail européen que dans des périodes d'expansion. Ce changement d'appréciation se reflète également dans les relations intercommunautaires entre la société d'accueil et certains groupes d'immigrés, justement preneurs des emplois mis à mal par la crise. Cette dernière rend plus vulnérables les personnes déjà menacées par la pauvreté et l'exclusion, alors qu'elles sont confrontées à des discriminations multiples : les primo-arrivants, les personnes seules, les jeunes, les mères monoparentales... bref, les femmes en grande partie. Dans cette note, nous envisageons les liens avec les organismes associatifs des migrantes de l'Afrique subsaharienne et des Balkans installées en Europe occidentale. Trois pays de destination sont dans le point de mire : le Luxembourg, la République tchèque et la Belgique (Gerstnerova, 2014).

L'observation montre qu'au **Grand Duché de Luxembourg**, la répartition des femmes et des hommes dans le groupe des migrants des Balkans et du Cap-Vert (les plus nombreux au sein des immigrés hors UE) est quasi égalitaire. Elle présente entre 46 et 53 % des migrants en 2012. Cette densité occasionne une forte activité associative en particulier en faveur des primo-arrivantes. Par exemple, la Fédération des Associations africaines de Luxembourg a lancé, en novembre 2009, un appel au

ministre de l'Immigration pour la régularisation des femmes sans-papiers qui résident au Grand-Duché.

On sait également que les migrants contactent souvent tard les associations d'entraide qui leur sont dédiées, après avoir épuisé toutes les pistes au sein de leur réseau familial ou ethnique. Par contre, d'après les travailleurs sociaux luxembourgeois, en général, les femmes immigrées se confient plus facilement que les hommes aux services sociaux et aux associations, elles n'attendent pas la dernière minute pour régler une situation. Elles constituent d'ailleurs la majorité des usagers au sein des principales associations d'aide aux migrants dans ce pays.

En **Belgique**, selon nos estimations, environ 56 % de la population d'origine congolaise est naturalisée (dont 50 % de femmes). En comparaison avec d'autres estimations (dont les travaux de la Fondation Roi Baudouin, en 2008, ou ceux du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, la même année), cette valeur se situe dans la fourchette des 40 % à 64 % de Congolais de Belgique. On constate que la proportion des femmes au sein de l'immigration congolaise dans ce pays a toujours été de +/- 50 %, et ce depuis les années 80.

Pour ce qui est des migrants originaires des Balkans en Belgique, environ 60 %, également, ont désormais la nationalité belge, dont 50 % de femmes. Le nombre de résidents légaux de nationalité ou d'origine d'un des pays balkaniques dépasse 42 000 personnes. La moitié de cette population est installée en Flandre. Ces volumes sont à comparer avec les 320 000 personnes issues du Maghreb et les 160 000 résidents originaires de Turquie, deux des plus grandes populations hors Union européenne de la Belgique, installées principalement à Bruxelles et en Flandre, depuis les années 60 et 70. Ces données témoignent de l'ancienneté des migrations hors UE vers la Belgique.

Le lien des migrantes des Balkans et de l'Afrique subsaharienne avec le tissu associatif de Belgique se tisse surtout sur les champs de l'apprentissage de la langue française (ou néerlandaise) et la recherche de formations ou d'emploi. Certaines responsables associatives dont l'action vise ce public constatent que les migrantes sont vite découragées de faire homologuer leurs diplômes obtenus dans leur pays d'origine. Elles laissent

souvent tomber leurs ambitions. Si certaines immigrées s'essayent aux études supérieures en Belgique, la plupart sont orientées vers des emplois faiblement qualifiés.

Selon la Direction générale « Emploi et marché du travail » (2012), près de 40 % des personnes de nationalité congolaise (RDC) actives en Belgique sont au chômage. Le taux d'activité de cette population est de 80 %. Ces proportions sont identiques chez les femmes et les hommes et ne varient que peu depuis 2008. Quant aux populations issues des Balkans, le manque de données économiques à leur propos est flagrant. Toutefois, le taux moyen de chômeurs parmi les groupes de travailleurs non UE dépasse les 45 % depuis 2001. Selon certains observateurs, ces dernières années on ressent plus de difficultés encore. Les exigences linguistiques et la concurrence avec d'autres populations sont de plus en plus dures, « même pour des postes de femme de ménage à domicile ! », dit le président de la Plateforme des communautés africaines de Flandre.

Face à ce type de situations, vécues comme injustes, on voit, en Belgique, un réseau d'associations de migrants émerger ces 30 dernières années. Animées notamment par des femmes, elles s'adressent souvent à des groupes de migrantes.

C'est ainsi que dès les années 80, le paysage associatif des subsahariens en Belgique commence à se complexifier. De plus en plus, des associations de migrants perdent leur ancien caractère national ou régional en faveur d'un nouveau caractère local. Aujourd'hui, de nombreuses associations sont « collées » à la réalité socioéconomique et culturelle du quartier ou de la commune où elles se situent. L'esprit militant qui a longtemps prévalu dans l'action des associations de migrants a aujourd'hui laissé une large place à la gestion quotidienne des différents problèmes auxquels sont confrontées ces populations, des difficultés telles que les questions scolaires, la formation professionnelle des jeunes ou encore les activités sportives et culturelles.

Il en est de même de la population originaire des Balkans. On voit certaines associations de migrantes albanaises, par exemple, offrir à leurs membres, de plus en plus mélangés tant au niveau des origines que des générations, ou même du genre, un accompagnement linguistique et

social, estimé comme très nécessaire par les participantes et les organisatrices : « *Selon nos expériences, les cours de français (ou de néerlandais), ainsi que l'orientation vers des formations professionnelles, renforce considérablement la confiance des migrantes précipitées vers la Belgique en raison de guerres, et améliore leur position sur le marché du travail* », dit la directrice d'une de ces structures en région de Liège.

En **République tchèque**, enfin, dont le contact avec une immigration massive est récent, la répartition des femmes et des hommes dans le groupe de migrants observés, subsahariens, d'une part, et des Balkans, d'autre part, est assez inégalitaire. Cette situation est liée à l'histoire encore courte de l'immigration vers ce pays de l'Europe centrale. Au total, 75 % des migrants subsahariens (plus de 80 % des migrants nigériens) et 65 % des migrants issus des Balkans sont des hommes. Si cette inégalité numérique différencie le cas tchèque des deux autres pays étudiés, selon les responsables des Centres d'intégration des étrangers en Tchéquie, les femmes immigrées non communautaires sont davantage exposées à la précarité de l'emploi, au licenciement, à la pauvreté durant la crise économique, tout comme en Belgique et au Luxembourg. En cas de perte d'emploi, elles restent souvent chômeuses de longue durée ou elles échappent au gouffre du chômage en prenant un congé de maternité, prolongé ensuite d'un congé parental. En République tchèque, le congé de maternité et le congé parental peuvent durer au total jusqu'à 4 ans à partir de la naissance du bébé, pour les personnes présentes légalement sur le territoire.

La situation des migrantes sur le marché de l'emploi est, bien entendu, liée à la situation globale de leur groupe. On constate par exemple qu'en 2011, 47 % de travailleurs nigériens de Tchéquie sont indépendants... Ils représentent 37 % de travailleurs indépendants subsahariens situés à Prague. Près de 19 % de tous les salariés subsahariens et 14 % de tous les travailleurs indépendants subsahariens sont des femmes. Ces chiffres sont stables depuis le début de la crise économique de 2008.

Gerstnerova A. (2014), *Temps de crise, vie associative et migrants de l'Afrique subsaharienne et des Balkans en Europe*, Paris : L'Harmattan.



« Cyberrmigrantes », « migradevises » et développement local du Cameroun

Brice Arsène Mankou

« Cybermigrantes », « migradevises » et développement local du Cameroun

Brice Arsène Mankou

Les femmes franco-camerounaises que nous désignons « cybermigrantes maritales » sont engagées dans des processus migratoires qui associent choix matrimoniaux, usage des TIC et projets d'émigration. Par ailleurs, ces femmes investissent au Cameroun grâce aux transferts d'argent effectués depuis la France. Notre objectif est d'interroger le rôle de ces « migradevises » dans le développement local du pays d'origine (Bertin, 2002). Nous mettons l'accent en particulier sur la diaspora féminine camerounaise du Nord-Pas-de-Calais, entre 2006 et 2011. Les projets de mobilité suscités par la « cybermigration maritale » concernent, au Cameroun, des femmes dont l'âge varie entre 30 et 45 ans qui se « cherchent leur blanc » sur Internet (Mfou'ou, 2005).

Étude sur les cybermigrantes dans le Nord-Pas-de-Calais

La recherche qualitative (Mankou, 2011) a porté sur la vie des couples mixtes, depuis leur première connexion sur les réseaux sociaux jusqu'à l'arrivée de l'épouse dans le Nord-Pas-de-Calais. Il s'agissait de comprendre comment les cybermigrantes maritales vivent leur identité transnationale française et camerounaise. En suite, l'interrogation a concerné le rôle des migradevises dans le développement local au Cameroun. De manière complémentaire, des séjours de recherche à Yaoundé nous ont permis de nous rendre compte des investissements de ces femmes, notamment dans des

quartiers comme Santa Barbara où ces cybermigrantes ont pu s'offrir des villas de luxe.

L'étude a concerné 15 femmes camerounaises mariées à des Français et installées dans la Région Nord-Pas-de-Calais. Le recueil des données fut réalisé lors de discussions collectives (*focus groups*). Le choix de cette technique de groupe s'explique par le souhait des enquêtées et a permis de mieux comprendre le rôle joué par les migradevises dans leurs parcours migratoires. Notons que ces discussions collectives se sont déroulées en présence des conjoints français : ces couples se connaissent et acceptent volontiers le débat sur nos questions. Plusieurs rencontres de deux à trois heures ont été réalisées.

Les premiers constats portent sur les caractéristiques sociologiques des cybermigrantes et de leurs époux. Contrairement à ces derniers dont la tranche d'âge varie entre 65 et 75 ans, les femmes rencontrées sont majoritairement des trentenaires. Cette tranche est aussi, dans certaines sociétés africaines comme le Cameroun, celle à partir de laquelle certaines femmes, encore célibataires, s'inquiètent et s'activent pour trouver, enfin, un conjoint, sinon au pays, du moins à l'étranger. La variable âge influence donc la décision de migrer. Mais ces femmes furent par ailleurs motivées par un désir d'émigration. Plusieurs raisons peuvent l'expliquer : le souhait d'acquérir son autonomie, la quête d'un statut socio-économique plus favorisée et l'envie d'améliorer ses conditions d'existence. Ces femmes pensent également que seul un mariage « mixte » (avec un étranger) peut leur offrir le bonheur recherché qu'elles ne pensent pas pouvoir trouver en se mariant avec des Camerounais. À peine une femme parmi les quinze rencontrées avait déjà été mariée une première fois à un Camerounais, avant son émigration vers la France.

Une autre observation souligne qu'un lien existe entre la décision de migrer et le niveau scolaire, car il faut un minimum d'instruction pour pouvoir se servir d'un ordinateur et envoyer des messages en français à son correspondant. Même si aucune des enquêtées ne possède un diplôme de niveau supérieur, elles ont, pour la plupart, un diplôme de niveau secondaire. Du reste les personnes rencontrées viennent, pour la grande majorité d'entre elles, de Yaoundé, la capitale politique du Cameroun.

Notons également que la plupart des enquêtées sont catholiques ou évangélistes. Le fait qu'aucune des cybermigrantes maritales rencontrées ne soit de religion musulmane tient sans doute à plusieurs facteurs : la concentration des musulmans au Cameroun concerne essentiellement la partie septentrionale du pays, moins urbanisée ; par ailleurs, les femmes musulmanes se marient souvent avec des coreligionnaires, aussi la cybermigration maritale ne semble pas être un phénomène qui intéresse grandement cette population. Les femmes de l'échantillon font partie de l'ethnie bétis et parlent ewondo et eton. Les Bétis sont en effet originaires de Yaoundé, même si cette ville est cosmopolite : toutes les ethnies du pays y sont représentées.

On constate que la plupart des femmes rencontrées développent en France une activité professionnelle dans les domaines de la restauration, du commerce des produits exotiques et la coiffure : plusieurs affirment que leur niveau scolaire insuffisamment élevé ne permet pas d'envisager d'autres professions plus qualifiées. Toutefois, d'autres femmes évoquent des discriminations à l'embauche qui seraient à l'origine du choix d'une activité indépendante. En tout état de cause, le désir d'autonomie semble déterminant dans le fait, par exemple, de tenir une boutique exotique, un restaurant africain ou un salon de coiffure qui restent des activités essentiellement destinées à un public plutôt africain qu'europpéen.

Dans la région Nord-Pas-de-Calais, ces femmes vivent dans plusieurs villes, mais la majorité habite à Saint Omer et à Lille. En particulier Lille, grand centre et ville universitaire, attire un public africain. Saint Omer, quant à elle, bénéficie de la proximité de Calais et de l'Angleterre. Certaines femmes évoquent la facilité d'intégration qu'offre cette petite localité en termes d'octroi de titres de séjour et le fait de ne pas y être « *jugée en tant qu'immigrées, comme dans une grande ville* ».

Les migradevises des cybermigrantes

Selon Tchekoumi (2008) qui, déjà dans les années 2000, s'est intéressé au processus de financement et de transferts d'argent de l'émigration : « *la diaspora joue un rôle important dans les efforts de développement du Cameroun. Elle mène des actions remarquables dans les activités diverses à travers ses associations, elle prend des initiatives seule et/ou en partenariat*

avec les associations du pays d'origine. À cet effet, elle représente un acteur de développement à ne pas négliger. »

On avancera pourtant l'hypothèse que les cybermigrantes maritales ne participent pas beaucoup au développement local du Cameroun dans la mesure où leur financement sert essentiellement à entretenir leurs familles restées au pays, d'autant plus que les sujets de l'étude ne se considèrent pas elles-mêmes comme faisant partie de la « diaspora ». Leurs parcours d'émigration restent individuels et, de fait, leur assistance, privée, est prioritairement orientée vers la famille proche.

Selon Bruneau (2011), « *le terme diaspora est aujourd'hui un mot vulgarisé, notamment par les médias, qui l'utilisent pour évoquer des phénomènes divers.* » Les cybermigrantes maritales sont plus membres de communautés transnationales que d'une diaspora. Le terme de « communautés transnationales » renvoie, d'après l'auteur, à « *un nouvel espace de socialisation basé sur des réseaux transnationaux qui relie le pays d'origine et le pays de résidence, utilisant les rapports familiaux comme socle des rapports socio-économiques* » et favorisant la participation des immigrés à la vie des deux régions de référence.

De fait, les cybermigrantes maritales mettent en avant une identité transnationale qui leur permet de se définir en tant que « *franco-camerounaises* », vivant en couple mixte. Aussi, les migradevises qu'elles transfèrent au Cameroun sont le fait d'actions individuelles vis-à-vis de leur famille. Les cybermigrantes maritales du Nord-Pas-de-Calais n'investissent pas dans le développement local, elles construisent des maisons à Yaoundé d'où elles sont originaires. Ces logements ne servent pas les intérêts des communautés de base, mais plutôt ceux de leurs propres familles. Elles investissent aussi dans l'exportation des véhicules de France et de Belgique qui servent des particuliers ou qui sont utilisés comme taxi, dans la capitale camerounaise. Par conséquent, les transferts de fonds ne servent donc pas directement ou globalement les intérêts de communautés dans les domaines de la santé, de l'éducation ou de l'accès à l'eau potable, comme ce serait le cas dans la plupart des projets associatifs de développement soutenus par la diaspora. Par leur action les cybermigrantes accentuent la stratification économique de la société camerounaise.

Pourtant, en France, il existe bien une diaspora camerounaise représentée par des regroupements économiques, culturels, politiques, voire religieux. Elle

mène des activités, en France et au Cameroun, pour y soutenir des initiatives liées au développement local de ce second pays, un développement qui bénéficie à l'ensemble de la société.

Les cybermigrantes justifient leurs aides et envois privés par leur attachement à leurs familles restées au Cameroun pour et grâce à qui elles ont sans doute envisagé l'immigration matrimoniale. Elles envoient régulièrement des mandats au pays en utilisant les grandes institutions de transferts de fonds comme Western Union ou Moneygram. Elles transfèrent également à leurs proches des vêtements, des médicaments, etc.

Si pour certains ces envois relèvent d'un pur altruisme, d'autres auteurs parlent de « *co-assurance implicite* » : soit un accord de prêt familial dans lequel l'assuré est la famille restée au pays et l'assureur, le migrant. Dans une logique maussienne de « don contre don », cette forme d'assurance pourrait s'expliquer par le fait que les familles d'origine ont, dans un premier temps, investi pour soutenir la cybermigrante lors de son processus de migration et de mariage : dans un second temps, à son tour donc de renvoyer l'ascenseur à la famille restée au pays.

Conclusion

Il n'est pas aisé de conclure dans ce débat sur l'apport des migradevises des cybermigrantes au développement local. Il est vrai que les cybermigrantes maritales ne sont pas constituées en communauté d'intérêts ou en association. Leurs actions sont individuelles et dirigées vers leurs familles restées au Cameroun. Certes, les migradevises de ces femmes servent la consommation privée et accentuent le fossé économique entre groupes sociaux en Cameroun. Elles ne servent donc pas le développement local à proprement parlé. Toutefois, ne faut-il pas reconnaître que la construction de demeures et la consommation occasionnée à Yaoundé créent du travail et participent d'une forme de redistribution sociale ? N'en est-il pas de même des taxis exploités dans la capitale et d'autres transferts réalisés grâce à l'activité commerciale des cybermigrantes ?

En revanche, il est bien établi que les membres de la diaspora camerounaise participent davantage et plus directement au développement local de leur pays d'origine, se centrant sur des questions collectives comme l'amélioration des infrastructures, l'éducation et la santé publique. Mais individuellement, les membres de cette diaspora n'effectuent-ils jamais des transferts privés ? N'existe-t-il pas une continuité plutôt qu'une fracture entre ces deux types de solidarité : transferts individuels et développement associatif (Manço et Amoranitis, 2010) ? Si les ces cybermigrantes constituent bien une communauté transnationale dotée d'une identité hybride se définissant comme des gens du pays d'accueil et du pays d'origine, les associations de la diaspora, pour être efficaces, ne doivent-elles pas également s'approprier tant l'espace d'origine que l'espace d'installation (Manço et Amoranitis, 2010, 2011) ?

Bibliographie

- Amoranitis S. et Manço A. (2011), *Migration et développement en Europe. Politiques, pratiques et acteurs*, Bruxelles : EUNOMAD.
- Bertin G. (2002), « Intervention, développement local et sociologie », *Esprit critique*, v. 4, n° 4, www.espritcritique.fr/0404/article04.html.
- Bruneau M. (2011), « Des diasporas aux Communautés transnationales », Journée d'étude Géo-Rizon, Chambéry, le 15 décembre 2011.
- Manço A. et Amoranitis S. (2010), *Migrants et développement. Politiques, pratiques et acteurs en Belgique*, Paris : L'Harmattan.
- Mankou B. A. (2011), *Cybermigration maritale des femmes camerounaises de Yaoundé vers le Nord-Pas-de-Calais : Analyse sociologique et enjeux sociaux d'une migration nouvelle*, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Lille 1.
- Mfou'ou M. (2005), « Je cherche mon blanc », *Revue TIC et Développement*, p. 1-43, www.tic.ird.fr/spip.
- Tchekoumi L. B. (2008), *Interactions diasporas, pays d'origine dans le secteur du développement local au Cameroun : enjeux et perspectives*, www.afrikosophia.com.



Suis-je une migrante ?

Bhama Peerun Steiger

Suis-je une migrante ?

Bhama Peerun Steiger

« Tu as un beau parcours migratoire », m'a-t-on souvent dit. « C'est à dire », ai-je demandé ? « Tu as fait les bons choix aux bons moments », m'a-t-on répondu. Cela m'a questionné : ai-je programmé ma migration ? Ai-je migré ? Bien sûr que je réponds aux représentations typiques et convenues des migrations : partir du Sud pour venir au Nord ; n'est-ce pas ce qui se dit au Nord que c'est le projet, voire le rêve du Sud ? Consultez les médias et autres outils technologiques d'information et de communication. En revoyant ce parcours qui m'a fait partir de mon pays, je me rends compte que la notion même de migration n'a jamais été dans mon schéma de pensées et encore moins dans mes stratégies ; peut-être dans mes tactiques ou dans mes opportunités ou ce hasard dont Tocqueville disait que c'était « un enchevêtrement de causes secondes que nous appelons ainsi faute de savoir les démêler... Et que le hasard n'y fait rien qui ne soit préparé à l'avance » (Boudon, 2005, 19).

On a parlé d'émigration, d'immigration et ensuite de migration. Or aujourd'hui, cette notion de migration se perd dans les méandres des argumentations et justifications de ceux qui sont ici et qui se sentent envahis par ceux-là qui viennent d'ailleurs. Il n'y a aucune présomption d'innocence et de sincérité dans ces parcours. Celui qui migre est

intéressé ; qu'il soit hautement qualifié et qu'il ait été appelé pour travailler ou désespéré parce que demain est déjà un pas infranchissable pour se construire un avenir ; peu importe, il profite de ces sociétés démocratiques et riches qui s'appauvrissent à cause de lui. Suis-je migrante ou mobile ?

Au fait, avant même de naître, j'étais déjà partie. Oui, je suis née à Maurice, de parents d'origine indienne – mes arrière grands parents avaient migré sous l'Empire britannique pour venir travailler dans les champs de cannes à sucre à la fin de l'abolition de l'esclavage dans les colonies. Nous sommes alors dans les années 1830. Les Indiens arrivent comme *indentured labourers* : « remplacer » les esclaves. Au fait, ce fut une première migration nord-sud, puisque l'Inde se trouve plus au nord que Maurice. Peut-on parler ici d'une migration nord-sud ?

Mais vous dire que je suis née à Maurice, c'est vous dire que je suis née dans un pays de migration. Maurice, île volcanique, n'a jamais connu de population autochtone, son seul habitant c'était le Dodo, oiseau qui fut exterminé par les Hollandais. Visitée par les Arabes, les Hollandais, mais surtout par les Français et essentiellement par les Anglais. Oui deux colonisations française et anglaise se succèdent pour aboutir à l'indépendance du pays en 1968. Et puis, il ne fallait pas se punir doublement en fomentant du ressentiment contre nos colonisateurs. Comme le souligne A. Sen (2007, 129) « *Vivre dans le ressentiment exclusif et permanent contre une situation d'infériorité imposée par l'Histoire est une injustice qu'on se fait à soi-même.* »

Gloire et terreur, émancipation et domination qui nous ont laissé un bilinguisme dont nous sommes fiers. Mais à quel prix ?

Un deuxième moment de mobilité fut pour aller faire des études universitaires dans le Nord, en France. Oui, il fallait partir si on voulait continuer des études tertiaires. Nous étions reconnaissants de pouvoir obtenir des bourses d'excellence pour partir. Nous pouvions partir en Angleterre, en France, en Inde, en Australie, en Russie. Il fallait pour

cela répondre et se soumettre aux accords politiques entre Maurice et ces pays. Quelle chance pour moi, je pouvais prétendre aux études en France. Je voulais suivre des études en travail social ; c'était sans compter des obligations que j'avais envers mon pays que je devais représenter dignement. La réponse fut sans ambiguïté : non. Le choix final fut entre la sociologie, la psychologie et les lettres. Alors j'ai choisi un peu comme on joue au poker, la sociologie. La sociologie était synonyme d'ouverture, de questionnement, de compréhension de tous ces rouages qui nous imposent des manières de penser, de se regarder dans le miroir des autres et de penser à une société juste. La justice sociale est déjà très prégnante quand on naît sous la colonisation et que l'on ne comprend pas trop pourquoi on est dirigé par des personnes qui ne nous ressemblent pas, qui nous obligent à lire de beaux textes qui racontent la féerie de la neige qui tombe pour Noël ; je ne connaissais alors que la douce chaleur des tropiques quand nous fêtons une nouvelle année. Peut-être pensais-je alors que j'allais pouvoir trouver comment rendre ma société natale « juste » en étudiant la sociologie. « Sérendipité » dirait Merton (2004) ; oui, l'hypothèse fut bonne et utile. Cette sociologie me permet aujourd'hui de me pencher sur le champ des migrations et de ses déclinaisons, toujours dans ce souci de la justice sociale.

Cette migration dans le sens de la mobilité à Bordeaux en France correspondait plus pour moi à une transition, un statut temporaire : j'étais moins migrante qu'étudiante, une étudiante parmi tant d'autres étudiants. La notion de migration était liée au fait que je venais d'un pays TIERS, le tiers monde. J'étais au bénéfice d'une carte d'étudiante qui me permettait de résider en France pour raison d'étude. Faire des études ailleurs que chez soi, est-ce une migration ? En ces temps-là, ce qui était difficile c'était moins la rigueur des législations restrictives que des moyens financiers pour se déplacer vers l'étranger. Il y avait certes la nécessité d'avoir des visas et autres contraintes administratives, mais quel secteur de la vie en société en est dépourvu ? Et puis, nous avions la présomption de la bonne foi. Nous n'étions pas encore ces personnes du Sud qui veulent profiter des bienfaits du Nord ;

et pourtant nous étions pauvres et l'Europe était riche. Je me souviens aussi qu'après l'indépendance de mon pays, il y a eu une vague de migration vers l'Europe (migration matrimoniale en France, Belgique et Suisse et migration pour l'emploi en Grande-Bretagne), l'Australie et l'Afrique du Sud (Peerun Steiger, 2015). En ces temps-là, les étrangers ne présentaient pas de menace à l'Occident, c'était encore le Tiers Monde.

Les études terminées, enfin cette étape de formation qui vous donne le titre d'universitaire, je suis rentrée au pays pour mettre mes connaissances et compétences acquises au service de mon pays et de mes concitoyens. Quelle chance me suis-je dit de venir d'un pays émergent, un pays qui est un peu en retard par rapport à l'Occident, mais qui se développe rapidement. J'avais travaillé sur la délinquance cachée à Maurice ; je n'avais donc qu'à adapter les mesures et les actions qui avaient déjà fait leurs preuves en Occident.

Mais c'était sans compter les lobbys politiques, les ségrégations religieuses et ethniques, que nous nommons communautaires à Maurice. C'était aussi sans compter le devoir familial et social lié à l'appartenance socio-économique et culturelle ; c'était sans compter les conflits de loyauté qui me guettaient sournoisement, c'était sans compter cette situation de l'entre-deux qui rend funambule et qui donne « *la perte en héritage* » (Desai, 2009). Une place de choix était certes possible, mais il fallait alors oublier ce que j'avais appris pour me fondre dans un système où il était moins important d'avoir des compétences professionnelles pourvu que l'on soit coopté par ceux qui détenaient le pouvoir et pourvu que l'on pratique le politiquement correct. Non ce n'était pas du « *brain drain* », mais bien du « *brain gain* » ; en partant, je pouvais évoluer dans ma pensée critique et développer ma sociologie. Alors qui thématise sur la fuite des cerveaux ?

Ensuite les déplacements se succèdent : départ du pays natal, emploi dans un cadre international, séjours dans plusieurs pays où on était désigné comme « expatriés ». L'expatrié ne restera pas longtemps, car c'est un nomade professionnel. Un cadre international est-il un migrant ? Demande-t-on à un expatrié de connaître l'hymne national, la géographie et les institutions politiques de son pays d'accueil ?

Pour enfin atterrir en Suisse. Comme j'avais déjà beaucoup bougé (mobilité active), signe sans conteste d'une grande adaptation aux ailleurs, d'une connaissance expérientielle sans conteste pour débattre des représentations différenciées du monde et d'une capacité à deviser avec l'autre. Dans cette altérité, il ne s'agissait pas de trouver un autre différent comme moi-même. « *Devenez comme moi afin que je puisse tolérer votre différence* » (Elias, 1991). **Est-ce que le fait de vivre ailleurs fait de nous des personnes compétentes en migration ?** En arrivant en Suisse, j'ai réalisé que jusque-là, j'étais en migration mobile ; je pouvais rester, partir, revenir sans trop de contraintes. L'objet de la résidence était toujours lié soit aux études soit à un emploi. Le changement de statut matrimonial tout à coup faisait de moi une migrante sédentaire. Mais au fait, quelle est la définition de migrant ? Est-ce une personne qui quitte son pays pour s'installer ailleurs ? Temporairement ? Définitivement ? La Suisse fut pour moi un pays d'installation. Désormais, partir de Suisse impliquait une kyrielle de démarches administratives, personnelles et professionnelles, mais aussi une gestion d'un cadre émotionnel d'attachement. Cela m'apprend qu'au delà des appartenances communes, des expériences communes et des parcours de migration comparables, il y a des individualités singulières et des projets singuliers. La sociologie nous apprend alors qu'il faut confronter les tendances sociétales et les catégorisations sociologiques aux cas particuliers.

Je me suis alors souvenue que la problématique des migrations, les questionnements autour des interculturalités, les enjeux des transnationalités et la promotion du multiculturalisme n'avaient jamais fait partie de mes préoccupations de réflexion scientifiques dans mes choix de formation en sociologie. Arrivant en Suisse, ces non-choix se

sont imposés à moi. Il me devenait indispensable de comprendre pourquoi tout à coup, j'avais le sentiment d'être une étrangère. Le migrant est-il toujours un étranger ? L'étranger est-il forcément un migrant ? Même en étant « *dedans* » : avec une nationalité suisse, un emploi à durée indéterminée, un statut professionnel valorisant qui vous permet de vous défendre dans des situations stigmatisantes ; je reste toujours « *dehors* ». C'est le fossé entre la représentation et la représentativité au sein d'un pays. C'est aussi qu'en dépit de toutes les compétences et ressources incorporées, j'ai toujours le sentiment d'une vulnérabilité et d'une impuissance comme une épée de Damoclès ; comme un signe indélébile de la domination symbolique qui fait que même si l'on a été affranchie, l'on doit gérer toujours et pour toujours.

In fine, si je suis une migrante, je n'ai jamais analysé ma situation dans un quelconque projet de migration, mais bien en termes d'opportunités qui m'ont permis de saisir les occasions et les parcours de vie avec ténacité et volonté. Et puis, je n'ai jamais eu une seule fois l'impression d'avoir quitté mon pays natal. *Je viens d'ailleurs et je vis ici.*

Bibliographie

- Boudon R. (2005), *Tocqueville aujourd'hui*, Paris : Odile Jacob.
- Desai K. (2009), *La perte en héritage*, roman, Paris : Livre de Poche.
- Elias N. (1991), *La société des individus*, Paris : Fayard.
- Merton R. K., Barber A. (2004), *The Travels and Adventures of Serendipity. A study in sociological semantics and the sociology of science*. Princeton University Press.
- Peerun Steiger B. (2015), « De la colonisation politique à la colonisation symbolique : d'une servitude à l'autre. Comprendre la migration matrimoniale de la femme mauricienne vers l'Europe et la Suisse ? », Gatugu J. (éd.), *Familles africaines et mythe de l'Occident. Destins migratoires singuliers*, Paris : L'Harmattan.
- Sen A. (2007), *Identité et violence : l'illusion du destin*. Paris : Odile Jacob.

Brigitte Tison

DES INDIENNES EN EUROPE

**Valeurs et stratégies identitaires :
comparaison Paris-Londres**

Collection Compétences interculturelles

 L'Harmattan

Indiennes : féminin pluriel

Brigitte Tison

Indiennes : féminin pluriel

Brigitte Tison

Ces quelques lignes portent sur les femmes indiennes en Inde et dans la diaspora, en particulier, en Europe. La mondialisation a accéléré l'évolution de certaines traditions concernant ces femmes. On n'en parlait guère jusque récemment en Occident, sinon sous le prisme d'un certain idéal de la féminité qu'elles représentaient dans l'imaginaire occidental. Idéal caractérisé à la fois par leur beauté, leur douceur et leur force. N'est-ce pas Rose Vincent, épouse d'un consul de France à Pondichéry qui écrivait dans son livre *Mohini ou l'Inde des femmes* (publié au Seuil) à propos de leur beauté ? « *En Inde, ce sont les femmes que l'on remarque d'abord. Elles sont partout. Leurs costumes animent les paysages, éclairent la grisaille poussiéreuse des villes rajasthani, mahratî, adivasi, leur sari vif comme la fleur en fait des oiseaux au plumage vivant. En Orissa, elles sont flamands roses sur l'émeraude du riz. Au Tamil Nadu, elles sont biches, gazelles, faons... remarquables, remarquées, dans les champs comme dans les villes* ». La même auteure évoque, plus loin dans son livre, leur douceur : « *Les femmes en Inde sont douces, détendues* », puis leur réserve : « *pour un rien, elles baissent les yeux comme l'oiseau craintif* ». Quant à leur force, on ne peut qu'évoquer la figure emblématique d'Indira Gandhi qui ne cessait de répéter : « *la femme indienne peut tout faire, donner son avis sur tout... elle qui a acquis tous les droits* ».

Déjà, au tournant des années 90, une journaliste S. Azmi, pouvait écrire dans *L'Hindustan Times* « *La glorification de la femme indienne peut constituer un piège éminemment dangereux qui se referme sur elle. En l'appelant « Devi » ou « Savitri », en l'idolâtrant, on lui vole toute*

possibilité de se défendre ou de se battre, de faire respecter ses droits ». On relevait alors de nombreux accidents domestiques qui coûtaient la vie à des femmes, « accidents » que l'on a appelés les « *murders' dowry* » (crimes liés à la dot) et commis par des hommes et leurs mères contre des femmes qui avaient espéré le mariage !

Depuis les années 2000, ce sont les viols, les incestes... qui ont remplacé ces accidents domestiques. Les femmes muselées, muettes ont commencé à raconter ce qui leur arrivait dans le huis clos de leur foyer. Les mariages arrangés, parfois de force, la dot... sont, aussi, devenus lourds à porter dans les familles.

Nous citerons l'exemple des jeunes filles pondichériennes dont les familles originaires du Tamil Nadu ont opté pour la nationalité française (lors du rattachement des Comptoirs à l'Inde, en 1962). Ces jeunes filles suivent leur scolarité à l'école française. Elles y apprennent une certaine forme de liberté, elles prennent des décisions..., or rentrées chez elles, leurs familles leur demandent de redevenir de parfaites jeunes filles éduquées selon les traditions. Elles doivent donc être soumises et lors de l'approche de l'âge du mariage, accepter l'époux que leur présente leur famille... Ce qui crée le conflit pour nombre d'entre elles qui refusent cette coutume et veulent choisir leur futur époux...

La société indienne s'est très vite développée en alliant des contrastes encore plus importants que par le passé, des contrastes entre une certaine douceur et une forte violence... des contrastes entre la vie à la ville et celle à la campagne (où vit plus de 70% de la population). Les jeunes filles indiennes demeurent un poids pour leurs familles, car celles-ci doivent préparer une dot (et la dot augmente avec le consumérisme de la société) et quand elles quittent leur maison, elle ne leur appartient plus et ne leur rapportent rien, en échange du temps que leurs parents ont passé avec elles...

Ce qui fait que dès la naissance, le nombre d'infanticides de bébés filles reste élevé dans le pays. Une des conséquences directes est que cela entraîne un nombre de garçons plus important que de filles à la naissance et un nombre d'hommes plus important que de femmes à l'âge du mariage... Aujourd'hui, le tableau de la situation des Indiennes n'est peut-

être plus aussi noir. La parole a commencé à se libérer. Les associations de femmes se battent pour que leurs droits soient respectés et l'éducation scolaire s'est davantage généralisée que dans le passé (en ville et à la campagne).

Dans l'immigration, certains problèmes peuvent cependant demeurer, même si, les jeunes indiennes immigrées ou nées de parents immigrés sont plus libres de leurs mouvements. Elles peuvent dire à des personnes extérieures à leur famille, si elles sont l'objet de menaces, de coups, de mariages forcés — et non vraiment arrangés. Il existe des lois pour tout abus, coups, blessures, violences sexuelles... Ces violences sont passibles des tribunaux et les femmes capables de dénoncer ces situations. Surtout, dans de nombreux cas, elles n'ont plus la belle famille « sur le dos » et expriment plus facilement ce qu'elles peuvent subir, porter plainte, si nécessaire.

Les jeunes filles indiennes issues de l'immigration qui fréquentent l'école révèlent parfois les abus dont elles ont été les victimes. Elles connaissent leurs droits, ont des projet d'étude et professionnels. Aussi, on peut parfois observer une rigidification des comportements en immigration, la peur (pour les mères) est que leurs filles ne respectent plus les traditions, que l'identité indienne ne soit plus transmise et qu'elle disparaisse.

Venues pour la plupart rejoindre leurs époux en Europe, les femmes indiennes qui vivent en France sont majoritairement originaires des ex-Comptoirs. Celles installées en Grande-Bretagne sont notamment du Bengale et du Bangladesh. Bien qu'elles appartiennent, les unes et les autres, à des cultures éloignées du contexte occidental, elles s'adaptent à

nos pays tout en continuant à éduquer leurs enfants en grande partie selon leurs traditions...

S'il existe plus de recherches concernant le Royaume-Uni, peu de travaux ont été jusqu'à présent menés sur la migration indienne en France. Il est par ailleurs instructif de comparer l'adaptation de ces femmes dans les contextes britannique et français, compte tenu des histoires de colonisation différentes des ces deux pays. Quelles sont les difficultés d'adaptation et les ressources identitaires de ces immigrantes dans ces différents contextes sociaux et culturels ?

L'impression est que l'évolution se fait envers et contre tout. Les femmes se battent y compris dans les milieux éduqués, elles n'y sont pas à l'abri d'abus en tous genres. Progressivement, cependant, les choses semblent bouger. La femme indienne, ici ou au pays, sera-t-elle l'avenir de l'homme ? Le système patriarcal disparaît-il derrière ces femmes indiennes ? La société indienne accordera-t-elle à nouveau la place qui revient aux femmes, comme l'histoire des Veda et des textes antiques a pu le raconter ?

Tison B. (2007), *Des Indiennes en Europe : une étude comparative sur les stratégies identitaires, les valeurs culturelles et religieuses des femmes immigrées du Tamil Nad à Paris et des immigrées du Bengale et du Bangladesh à Londres, Paris : L'Harmattan.*

Une Odyssée moderne

Mémoire et devenir des femmes migrantes



France/Turquie/Belgique/Roumanie

Barbara Thoma

Une Odyssée moderne : **mémoire et devenir des femmes migrantes**

Barbara Thoma

L'objectif principal de ce projet européen était de sensibiliser, à travers l'action culturelle et des débats publics, les citoyens, la société civile et les politiques sur la problématique des droits des femmes migrantes et de rappeler qu'elles sont citoyennes en Europe même si, souvent, elles n'ont pas encore acquis la nationalité d'un des pays membres de l'UE. Il s'agissait d'analyser les migrations de femmes, durant les dernières décennies, en Europe et leur (manque) de visibilité dans l'espace public. En effet, les femmes sont de plus en plus nombreuses dans les mouvements migratoires et pourtant elles y sont socialement peu visibles.

Le projet *Une Odyssée moderne* (2013-2015) voulait donc mettre en avant cette problématique, pour la première fois au niveau européen, à travers l'exemple de quatre pays tous fortement touchés par les migrations et leurs interconnexions, et non pas seulement au niveau local comme cela fut fait jusqu'à présent. Une autre originalité de l'initiative est de s'appuyer à la fois sur des outils artistiques et la recherche en matière de sociologie,

d'histoire et d'urbanisme, afin de sortir d'un débat purement idéologique qui entoure souvent ce thème délicat et polémique.

Le projet s'est articulé autour des résidences et des échanges entre artistes, opérateurs culturels, jeunes, femmes immigrées, chercheurs et urbanistes dans quatre pays : la France, la Belgique, la Roumanie et la Turquie. La partie artistique (transformation des témoignages/récits des femmes migrantes – histoires difficiles ou non – en œuvres d'art par des jeunes) et la partie scientifique (série de débats et de publications) étaient en constant dialogue tout au long du projet, permettant de toucher le plus grand nombre, banalisant en quelque sorte une thématique traitée la plupart de temps entre spécialistes. Les participants aux activités étaient amenés à s'interroger sur la situation des femmes dans l'immigration, au-delà du contexte local, à examiner leurs statuts, leurs rôles, la solidité ou la fragilité de leurs acquis. L'action a également amené le débat sur la question des relations entre l'UE avec les pays du voisinage (en particulier en Méditerranée et en Afrique). L'art s'est encore une fois révélé comme l'un des meilleurs moyens pour empoigner dans ces questions sociales et politiques en faisant voir l'immigration des femmes au travers d'œuvres et en s'inspirant de leurs témoignages. C'est ainsi qu'*Une Odyssée moderne* est parvenue à atteindre son principal objectif : sensibiliser le public à la réalité du phénomène migratoire féminin en Europe, en évitant que le discours sur les oppressions subies par ces migrantes ne cache la réalité de leurs ressources, capacités, compétences et talents personnels et professionnels.

www.odysseemoderne.eu

***Between silence
and stereotypes :
Turkish female
worker migration
in West Germany***



Lea Nocera

Between silence and stereotypes : Turkish female worker migration in West Germany

Lea Nocera

In these recent years some North-European countries are celebrating the 50th anniversary of the Turkish immigration. During the first 1960s countries as Germany (1961), Belgium (1964) and France (1965) decided to sign agreements with the Turkish government for the recruitment of workers. This paper focuses on a dismissed aspect of this migration process: the Turkish female participation. Particularly it concerns women who left Turkey as worker of German industries during years 1961-73.

Between 1961 and 1973, the period when a system of regulated immigration was in force in West Germany, thousands of Turkish women (over 138,000, compared to 509,000 men) set off for German cities and the main industrial hubs, in some cases on their own, preceding their husbands. In other cases, after being reunited with their husbands, they were rapidly integrated into the labour market and could therefore play a direct role, right from the outset, in the economic plan that had motivated their departure.

During this period leading West German industries sought women workers, especially in Turkey. They had small fast hands capable of arranging and assembling minute electronic components, or of twisting cables together, inserting light bulbs, or soldering together the least visible parts of household appliances that were revolutionising daily

life in Europe and feeding young people's dreams of modernity and change.

For a long time, the contribution and participation of women in Turkish migration has been given scant attention in social historical research. Worker migration in the period following the WWII, since it was specially linked to the labour market, was considered to consist of *male* guest-worker regimes, within which women only played a role when family strategies were revised during the migration process.

However, from the 1980s onwards, a discourse developed related to Turkish women, based on a stereotyped portrayal of femininity, which conveyed the image of the Turkish migrant woman as the victim of a patriarchal system with profoundly archaic and religious features. As is still the case today, the Turkish woman in West Germany appeared as the classic example of so-called "oriental femininity" which was produced within a system of values dictated by Islam and was the direct expression of male subordination and oppression. It conveyed the idea of a Muslim woman from a rural community, steeped in tradition, who was subordinate to her husband or father, a definition that contrasted with the image of German women who were urban, western, modern and emancipated. On the other hand, this portrayal of Turkish women was justified with an unequivocal, uniform description of the experience of Turkish female migration in West Germany which still persists in conveying an image of an exclusively rural background and motivated by the desire for family reunification. This image was reinforced by the silence, which has consigned the migratory experience of thousands of women to the margins of history.

Of the women who left Turkey for work, 37.3% were single, 44.8% were married and an equal percentage - 9% were widowed or divorced. In contrast to widely held beliefs, and in particular during the early years of the phenomenon, women often did not set off for Germany to join their husbands. In many cases, the women were the pioneers of family migration and were only subsequently joined by their families.

"*Women don't go to Germany for money but to lead free lives*", ran the headline of a Turkish newspaper in 1964. On the basis of data

gathered by the State Planning Organization, the article continued as follows : *“The reason our girls and women go to Germany does not lie in the desire to earn money but in their wish to live in a state of ‘freedom and equality’. Compared to the men, the Turkish women who work in Germany have a higher level of education, belong to the middle classes from the big cities and decide to leave with the aim of escaping from family and social pressures and living in conditions of freedom and openness”* (Tercüman, 5.12.1964). To a greater extent than their male compatriots, Turkish women decided to leave their country not for economic reasons, but out of sheer curiosity and the desire to experience life in European society. They considered migration as a stage in their individual development and emancipation. In some cases, they left for Germany following a separation or divorce or the death of their husbands, to escape from the pressures of society and the moral observations that accompany women’s existence or to be able to continue to lead independent lives ; on other occasions, migration proved to be an opportunity to flee from family restrictions or constraints, such as marriage.

For some women the decision to leave for Germany represented the decision to escape widespread social control with the aim – partly fulfilled – of overturning stereotypes about social roles. Nevertheless, they also had to put up with the unceasing attention of their compatriots and the Turkish press. In particular, the external gaze and moral judgements focused on women’s social lives and the way they spent their free time. Many of the news stories about the lives of Turkish workers in Germany give accounts of women, who go to bars and clubs, drink and smoke, and spend their weekends dancing with strangers and casual partners. There is a strong tone of disapproval in the emphasis given to the way Turkish women refuse to frequent their fellow Turks or make friends with them, preferring to spend their time with Americans and Germans or even with other foreign nationals, especially Italians. According to these articles, this type of behaviour compromised their respectability and honour and consequently the honour of the entire Turkish nation.

Turkish men intervened without hesitation in the lives of women who

lived by themselves in Germany, in order to re-establishing moral order and to avoid dishonouring Turkey. In 1983, Yüksel Pazarkaya, a writer and one of the leading intellectual figures to address the theme of Turkish migration, made the following observation : *“The attempt by men to regulate not just their wives and daughters, but all Turkish women who live abroad, has taken on a reactionary character : they see it as a national duty to protect ‘the honour of the defenceless Turkish woman from a seductive and corrupt environment’. [...] In the Turkish colonies in small German towns and cities and areas with a large Turkish population, this repressive form of control and regulation became extremely effective and particularly unpleasant for the women. The women describe the way they always felt the presence of a rigid set of rules weighing down on their daily lives and private behaviour. [...] Every Turkish woman who had a German friend or a friend of another nationality was senselessly labelled as a prostitute”* (Spuren des Brots. Zur Lage der ausländischen Arbeiter).

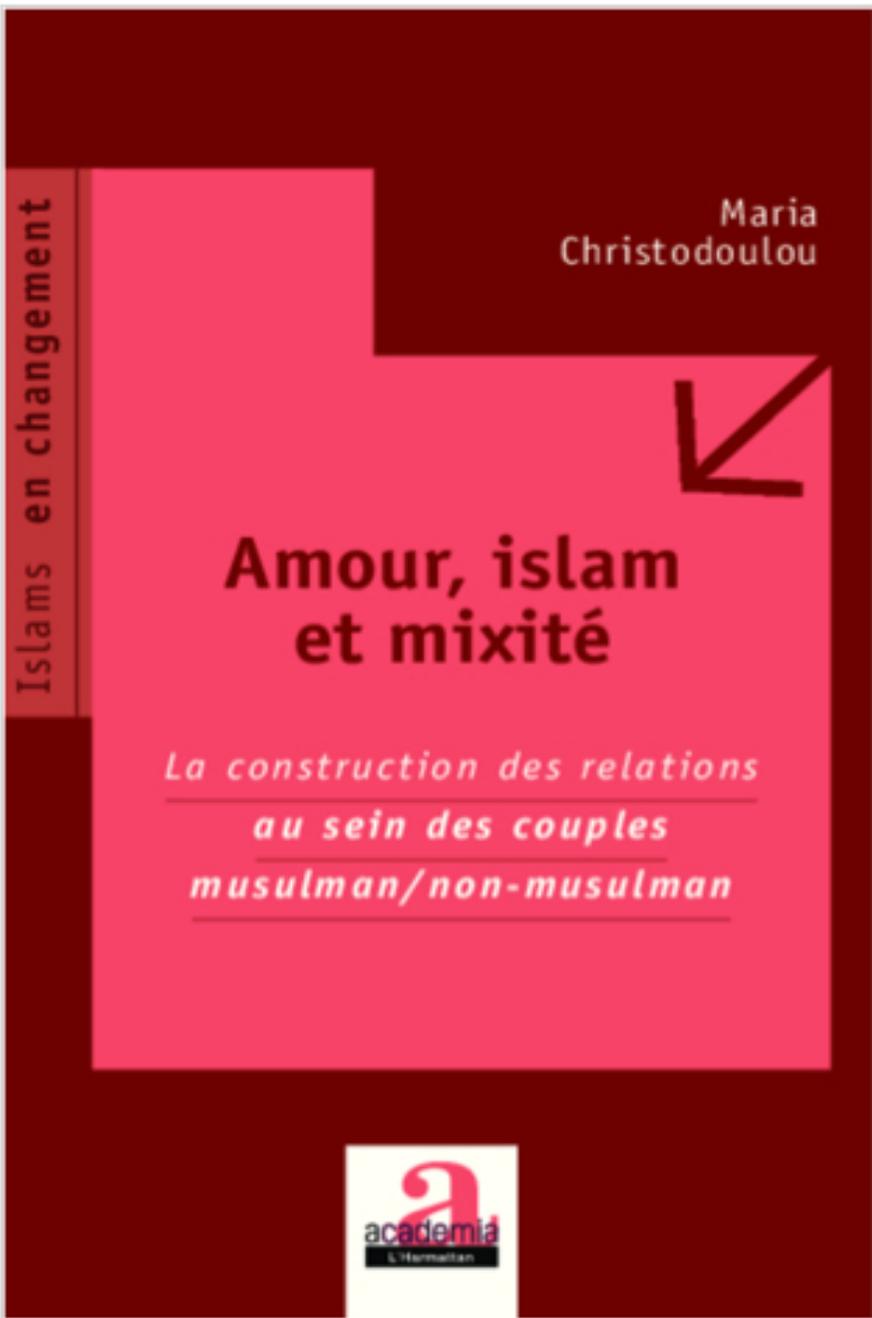
For their part, newspapers contributed enormously to spreading and promoting the image of single Turkish women, who were stained by a poor reputation. It was as if by being far from the social controls of Turkish society, and without men by their side, women were inevitably destined to lead disorderly and immoral lives. The press often published news about unpleasant incidents or stories regarding women who were drunk, betrayed or abandoned. The success stories featuring Turkish migrants were counterbalanced by depressing and desperate stories about their female compatriots. The press were relentless, frequently running stories that gave priority to scandal rather than accurate information. The migration of Turkish women aroused great interest in public opinion, press comments and stories even though, especially at the beginning, the number of women who left Turkey was much lower than the number of men. However, the advantages enjoyed by women in terms of recruitment and employment were not welcomed by public opinion, as might have been expected, given the large consensus and optimism of the accounts dealing with migration to Germany in general. Women’s migration aroused alarm and doubts. The press stance on women changed and contradicted the description

of life in Europe : beyond the Turkish boundary, women's lives were portrayed as being full of obstacles and difficulties.

Rumours spread throughout Turkey and found support in the arguments put forward by the press. They discouraged job applications from women who, if married or minors, required the consent of the parents or the husband. On the German side, the situation was very different. As in Germany there was a gendered labour market, fact which also has been undervalued, to provide incentives for female migration, which was necessary for the industrial structure of West Germany, great efforts were made both to refute the rumours and stories about life in German society and relationships in general, and to defend the honesty and sobriety of Turkish women. In 1964, a Siemens manager organised a press conference to deny certain rumours and to talk about the Turkish women who worked for the company. *"Don't believe the stories about Turkish women in Germany. They are excellent, honest and respectable workers"*, Frieske told journalists. He went on to add : *"Please don't be too hard on your female workers in Germany. They can lead normal lives there, just as they do in Turkey [...] In order to have a social life, the women workers stay in modern rooms that sleep four people. Leading the normal lifestyle of a worker, they can put aside 110 marks a month... In Germany male-female relations are normal and respectful. [...] The news stories that were published in March have hurt and offended our factory and our honest women workers. For this reason, I would like to tell you that, like all the other factories that employ Turkish women, we are happy with their disciplined behaviour in their apartments and elsewhere"* (Tercüman, 13.06.1964). It is interesting to observe the lengths to which the representatives of German industry were prepared to go to defend the honour of Turkish women workers. The German authorities in charge of labour policies closely followed and participated in the debates that took place in Turkey. As they did for other countries where workers were recruited, employers tried to analyse the causes of difficulties in recruiting women workers with the aim of pinpointing suitable strategies. This partly led to the creation of stereotypes about women from the Mediterranean, about the role of tradition, religion

and the family, which would subsequently affect German social policies and public opinion about Turkish women.

Between 1961 and 1973, the West German authorities implemented a series of measures specifically designed to encourage the employment of women workers. The procedures were altered over the years to meet the needs of the labour market of FRG and a series of social and cultural factors linked to the overlapping nature of a woman's different roles as wife, mother and worker. When in 1973 the German government decided to stop recruitment policies, Turkish migration did not cease but changed in nature : no longer supported by an employment contract, many arrivals were primarily motivated by the desire to reunite families, and to a lesser extent by political reasons. There was an overlap in the generations of migrants who differed in terms of origins, social background and migratory plan. Meanwhile, the construction of the European Community – and therefore of a European identity – led to a redefinition, even in Germany, of the presence of foreigners whereby Turkish immigrants were no longer just *Gastarbeiter* but also citizens of a non-member state. Emphasis was placed on the unusual cultural differences of Turks, of which religion was the main one, and this led increasingly to the definition of a homogeneous, rigidly cohesive group. The presence of many illegal immigrants also heightened the perception of Turks as a threat to security and a social problem. The end of worker recruitment was followed by a measure whereby immigrants who had arrived after November 1974 could not obtain a work permit, further complicating the situation. This measure mainly affected women who had arrived in large numbers as a result of marriage or to be reunited with their families. Many women had to give up any aspirations of getting regular, legally recognised employment, and often paid dearly in terms of their autonomy, independence from their husbands and integration. Their migratory experience gradually led to the creation in Germany of the stereotyped image of a Turkish woman as subordinate, isolated and closed within the confines of the household, an image that took no account of other stories and experiences that had taken place previously and that still persisted.



Amour, islam, mixité : construction de couples musulman/non-musulman

Maria Christodoulou

Amour, islam, mixité : construction de couples musulman/non-musulman

Maria Christodoulou

Dans notre vie quotidienne, nous sommes tous amenés à vivre des situations dites interculturelles : chez l'épicier grec du coin, avec notre collègue italien ou notre voisin marocain. Ce sont, pour la plupart, des situations qui n'engagent pas de négociations interculturelles et ne remettent donc pas en question notre identité ethnoculturelle. Il s'agit généralement de contacts ponctuels, sinon d'individus qui ne constituent pas un « autrui significatif » ayant le pouvoir de valider ou non notre identité. Le parent et le conjoint représentent, eux, un « autrui significatif », car chacun agit à un moment précis de la vie de l'individu dans la constitution de son soi, son soi social dans le cas du parent et son soi conjugal dans le cas du conjoint/compagnon. C'est suite à mon vécu personnel que j'ai décidé de réaliser cette étude sur la construction des relations au sein des couples musulman/non-musulman. En tant que sociologue ayant vécu avec un homme musulman de culture marocaine, j'ai eu envie de traduire cette expérience personnelle en un objet d'étude scientifique.

Une adaptation à sens unique

La première constatation est cette adaptation unilatérale des partenaires non-musulmans aux comportements et aux traditions religieuses de leur partenaire. Cela est dû notamment à l'absence de pratiques, voire de croyances religieuses chez les

partenaires d'origine belge. Cette absence est en réalité perçue par les partenaires d'origine musulmane comme de la flexibilité et constitue un terrain vierge sur lequel ils peuvent inscrire leurs propres traditions religieuses. Si certains non-musulmans se plient sans problème à ces « détails » que représentent les prescriptions islamiques quotidiennes, d'autres considèrent devoir fournir un effort.

La pratique occupe une grande place dans la relation de couple puisque celle-ci s'exprime essentiellement dans les situations communes, au niveau alimentaire, par exemple. Pour préserver l'harmonie conjugale, les partenaires non-musulmans se voient donc « contraints » d'adopter le comportement alimentaire des partenaires musulmans et de se plier aux prescriptions religieuses pour lesquelles ces derniers se disent intransigeants.

La plupart du temps les partenaires maintiennent certaines habitudes alimentaires, un espace privé à eux et relèguent à l'autre ce qui relève de la religion (l'achat de viande *halal* par exemple), sans que cela dérange les partenaires musulmans. Pourvu que les partenaires musulmans respectent – et vice-versa – leur espace personnel, les partenaires non-musulmans n'ayant pas « d'obligations » alimentaires acceptent relativement facilement les exigences de l'autre. Pour la socialisation et l'alimentation de l'enfant, toutefois, la question religieuse représente un enjeu totalement différent pour l'un comme pour l'autre. En effet, dans la relation dyadique, les individus parviennent, s'ils le souhaitent, à maintenir leurs habitudes en dehors des activités communes. Mais avec l'enfant les négociations se cristallisent, car chacun désire transmettre une part de lui-même et de son expérience.

L'enfant au cœur des négociations

Les enfants cristallisent les négociations interculturelles et font apparaître la dynamique interculturelle, les points de conflits et les compromis adoptés. Si l'éducation à l'islam des enfants semble évidente de part et d'autre des partenaires, ce sont les modes de transmission et d'enseignement de l'islam qui occupent le centre des négociations. En couple avec un partenaire non-musulman et confronté de surplus à une vision déchristianisée de la société où la religion est considérée avant tout comme un choix individuel, la transmission islamique relève d'un « challenge » pour la plupart des partenaires de tradition musulmane. Par conséquent, pour les partenaires musulmans, la volonté, voire quelquefois la nécessité de transmettre l'islam à leurs enfants s'accompagne d'une certaine crainte d'échouer dans leur éducation religieuse d'autant plus que l'autre ne partage pas cet héritage, et n'est, par conséquent, pas garant de l'identité ethnoreligieuse. Samir craint de ne pas réussir à transmettre les valeurs de l'islam et donc de ne pas « bien éduquer ses enfants ». C'est pourquoi il a décidé, par ailleurs, de s'investir davantage dans la pratique

religieuse pour être un « bon ambassadeur » de sa culture. Quant aux partenaires non-musulmans, ils sont conscients de l'enjeu identitaire et même communautaire de la transmission de l'héritage ethnomusulman de leur compagnon et acceptent la transmission aux enfants de la religion islamique. Là où les différences se font sentir, c'est dans la manière de transmettre l'islam à l'enfant.

Deux comportements s'affrontent. Ils découlent, en réalité, de deux conceptions différentes de la religion. L'expérience subjective du religieux de chacun des partenaires vient ici alimenter le débat et les négociations. D'un côté, les partenaires musulmans défendent l'idée d'un ancrage identitaire de la religion par un apprentissage précoce des normes religieuses, et de l'autre, les partenaires non-musulmans soutiennent l'idée d'une éducation religieuse basée sur la réflexion en respectant l'individualité de l'enfant et en le responsabilisant. Les partenaires non-musulmans distinguent l'éducation générale de l'éducation religieuse. Cette dernière est une question de choix. Parce que la religion c'est un mode de vie, pour les partenaires musulmans elle constitue une ressource identitaire qu'il est nécessaire d'inculquer – de manière traditionnelle – dès les premières années de la vie de l'enfant. Momo soutient par ailleurs que pour être musulman il faut connaître le Coran et que la récitation des sourates est obligatoire lors des prières.

Une rupture communautaire

Chez les partenaires musulmans, l'identité de genre a une influence sur le processus interculturel. Dans le cas des partenaires non-musulmans, les observations sont plus mitigées. Alors que les hommes musulmans tendent à reproduire le schéma familial, les femmes musulmanes tendent, avec le temps, à s'éloigner du modèle matrimonial traditionnel. Cet éloignement avec la famille d'origine et avec les traditions familiales et religieuses a des conséquences dans le processus interculturel. En effet, la mixité conjugale, même si elle comporte des difficultés au quotidien, est perçue comme un enrichissement et un moyen de se défaire d'un modèle familial quelquefois trop contraignant et auquel elles ne s'identifient plus.

En réalité, la différence entre les hommes et les femmes réside dans les motivations à l'origine du mariage mixte. Les femmes interrogées qui ont choisi la mixité conjugale étaient déjà en rupture, à des degrés différents, avec les traditions familiales. Le mariage mixte est le résultat concret de cet éloignement communautaire. Les hommes, par contre, même s'ils rompent avec les traditions matrimoniales, ne sont pas en rupture communautaire. Au contraire, ils maintiennent certains comportements traditionnels et expriment le désir de s'investir davantage dans la pratique afin de transmettre leur héritage culturosymbolique à leur enfant. La

mixité conjugale est davantage perçue comme un « challenge », un défi pour leur islamité. La place donnée à la tradition islamique au sein du couple est importante et tend quelquefois à effacer les apports potentiels de la culture de l'autre.

Cela est dû au fait que dans la culture arabo-musulmane la femme est tenue d'assimiler les valeurs de l'homme considéré comme le garant du capital symbolique. Étant donné les obstacles avant tout culturels au mariage exogame qui se dressent à l'encontre des femmes, le désir de contracter ce type d'union chez les femmes est souvent le résultat d'une rupture relativement importante avec la communauté d'origine causée le plus souvent par une expérience endogame négative comme le mariage forcé par exemple qu'a vécu Nouria à l'âge de 17 ans.

Le vivre ensemble : un apprentissage sur le long terme

Malgré certains obstacles les partenaires réussissent généralement à métaboliser leurs différences et à construire une vie harmonieuse et stable. Ils tendent avec le temps à accepter les différences, à s'adapter par exemple aux exigences religieuses de l'autre, voire quelquefois à intégrer les deux modèles culturels dans leur personnalité. L'intégration constitue la phase ultime de « l'apprentissage interculturel ». Samir par exemple, qui exprime une certaine pudeur dans la manifestation publique de son amour, trouve à présent « normal » de pouvoir « se faire un bisou » en public ou chez les parents de sa compagne.

L'attachement aux traditions familiales et religieuses, surtout chez les partenaires musulmans, n'est pas sans lien avec une certaine pression familiale à laquelle les hommes musulmans semblent céder davantage. La socialisation des enfants, le mariage traditionnel, le maintien d'une vie religieuse au sein du couple sont autant de situations où s'exerce la pression familiale. Plus la pression familiale sera forte, plus la créativité interculturelle sera difficile.

Être ensemble, accepter l'autre dans sa différence, remettre en question ses propres schèmes de représentation, demande un travail important qui n'est possible qu'à travers la mise en place d'un dialogue soutenu dans le temps. La conjugalité, parce qu'elle s'inscrit dans le temps, rend possible la compréhension interculturelle et finalement l'intégration des différences.

Christodoulou M. (2012), *Amour, islam et mixité : la construction des relations au sein des couples musulman/non-musulman*, Louvain-la-Neuve : Académia.



Grâce à vous, je suis en
SÉCURITÉ, je m'exprime
LIBREMENT,
je peux reconstruire
une NOUVELLE VIE.

Tabane :
la santé
mentale aussi
pour les
migrant(e)s

510 rue Saint-Léonard
B-4000 Liège
tabane@skynet.be

Tabane : la santé mentale aussi pour les migrant(e)s

Noélie a fui le Rwanda avec ses enfants après le génocide. À Goma, dans l'est du Congo, elle sera encore maltraitée et torturée par des militaires. Contrainte de fuir seule, elle arrive en Belgique où elle obtient le statut de réfugiée en 2011. Elle n'aura alors de cesse de faire venir ses enfants. À Tabane, elle recevra le soutien de la psychologue et l'aide de l'assistante sociale qui multipliera les démarches avec elle pour permettre le regroupement familial. Dans un premier temps, plus d'un an d'efforts est nécessaire pour réussir à faire venir ses deux enfants mineurs puis, après deux autres années, les trois aînés, tous trois fortement polyhandicapés.

C'est une maison d'accueil pour femmes battues qui appelle Tabane pour demander à notre équipe d'aider Hülya. En Belgique depuis 30 ans, elle a toujours été battue et enfermée par son mari. Maintenant que les enfants sont grands, la maltraitance lui est devenue insupportable et elle s'est enfuie. À Tabane, elle sera suivie par une psychologue, mais elle participera aussi à des activités collectives comme un atelier créatif, un atelier « coutumes et traditions », différentes sorties. Au début, elle est incapable de prendre le bus seule pour venir à Tabane ou rentrer chez elle, car elle n'a jamais eu de contacts avec le monde extérieur. Avec l'aide d'une interprète, l'animatrice lui montrera comment acheter un ticket de bus et comment utiliser un téléphone portable. Aujourd'hui, quand elle traverse des moments difficiles, ce sont d'autres participantes qui se rendent chez elle pour la soutenir.

L'association Tabane accueille et prend en charge les migrants et les migrantes de toute provenance, nécessitant des soins de santé mentale qui ne peuvent être dispensés avec la même facilité dans le réseau habituel de soin. En effet, le travail de Tabane présente les spécificités suivantes :

- l'habitude de travailler dans des langues étrangères et avec interprètes (la moitié des consultations) ;
- une grande attention portée aux particularités culturelles, ainsi qu'aux problèmes psychologiques et sociaux liés à l'exil et la transplantation ;
- une expérience considérable des situations psychotraumatiques ;
- la pratique aussi bien de consultations individuelles que de consultations en groupe ethnopsychiatrique qui suivent une méthode particulière et ont leurs indications propres ;
- le développement d'activités collectives centrées sur la restauration du lien social chez les personnes exilées.

Ce travail favorise l'insertion de personnes d'origine étrangère et contribue à la formation d'une société ouverte à la diversité culturelle dans le respect des valeurs fondatrices de notre démocratie. Il s'agit d'une action de longue haleine dont la nécessité ne faiblira pas dans les prochaines années puisque les flux migratoires augmentent partout, quelles que soient les mesures mises en place pour les endiguer.

Pour réaliser sa mission, Tabane peut compter sur un partenariat solide avec le Club André Baillon, service de santé mentale qui bénéficie d'une subvention spécifique pour travailler avec les migrants. En tenant compte de cette collaboration, le dispositif compte deux assistantes sociales à temps plein, deux psychologues à mi-temps, un psychiatre bénévole un jour par semaine, une secrétaire trois jours par semaine et un coordinateur à mi-temps plus quelques bénévoles en soutien pour certaines activités.

En 2014, nous avons accueilli 70 nouveaux patient(e)s sur un total de 257 personnes suivies. La plupart de ces personnes ont été victimes de violence intentionnelle (viols, guerre, torture...) et souffrent de stress post-traumatique. Les principales régions d'où elles proviennent sont l'ex-URSS, l'Afrique subsaharienne, les Balkans et le Proche-Orient. En tout, 44 nationalités sont représentées. Nous recevons autant de femmes que d'hommes, de tout âge, à partir de quatre ou cinq ans, avec de plus en plus d'adolescents.

Aujourd'hui, l'avenir de Tabane est très incertain, car ses principales sources de financement sont à un tournant, qu'il s'agisse des subventions « action sociale » suite à un nouveau décret de la Région wallonne relatif à l'intégration des personnes étrangères, du FER (Fonds Européen pour les Réfugiés) qui devient FAMI (Fonds Asile Migration Intégration) et auquel nous n'avons plus accès ou de la régionalisation du FIPI (Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés) qui est en cours. Pour continuer son activité, Tabane est obligé de lancer un appel aux dons privés, en complément des subventions que nous continuons à solliciter.

Nous avons besoin de votre soutien pour financer le recours aux interprètes – 8400 euros par an – et l'organisation d'activités collectives sociothérapeutiques (ateliers créatifs, ateliers vidéo, ateliers jardinage, sorties culturelles, excursions familiales...) – environ 3000 euros par an.

Les personnes qui effectuent un don minimum de 40 euros versés sur le compte BE 97 0000 8070 8949 avec la mention Tabane pourront bénéficier d'une exonération fiscale.

FEMMES, EXCISION ET EXIL

Que l'accompagnement thérapeutique possible ?





© European Commission 2012

Femmes, excision et exil : quel accompagnement thérapeutique ?

Annalisa D'Aguanno

Femmes, excision et exil : quel accompagnement thérapeutique ?

Annalisa D'Aguanno

Selon, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les mutilations sexuelles féminines désignent toutes les interventions aboutissant à une ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme ou toute autre mutilation de ces organes pratiquée pour des raisons culturelles ou autres et non à des fins thérapeutiques. On distingue trois types de mutilations génitales féminines (MGF) en fonction des parties du sexe qui ont été enlevées. Le type I correspond à l'ablation du capuchon du clitoris et/ou du clitoris. Le type II est appelé excision et correspond à l'ablation du clitoris ainsi qu'une partie ou la totalité des petites lèvres. Cela représente 80 % des cas de mutilations sexuelles. On parle d'infibulation quand, après avoir coupé le clitoris et les petites lèvres, les grandes lèvres sont cousues ensemble ne laissant qu'un petit orifice pour le passage des urines et du sang des règles : il s'agit du type III.

Les MGF se pratiquent partout dans le monde, mais sont présentes majoritairement en Afrique subsaharienne et dans la péninsule arabique (Yémen, Émirats Arabes Unis, Oman). Dans une moindre mesure, des mutilations génitales sont également pratiquées par certains groupes au Proche-Orient (Irak, Israël), en Asie (Inde, Indonésie, Malaisie, Sri Lanka) et en Amérique latine (Colombie, Pérou). On estime entre 100 et 130 millions le nombre de fillettes et de femmes ayant subi

une mutilation sexuelle dans le monde. Chaque année, trois millions de fillettes risquent d'être soumises à cette pratique.

Les MGF peuvent également être importées dans les pays d'accueil des migrantes et pratiquées par les familles originaires d'un des pays concernés. Dans ce sens, les mutilations génitales féminines nous concernent aussi en Europe, car de nombreux migrant-e-s originaires des pays qui pratiquent l'excision vivent dans les pays européens. Une étude de prévalence a été réalisée en Belgique, en 2014, par l'Institut de Médecine tropicale d'Anvers, à la demande du Ministère de la Santé publique (Dubourg et Richard, 2014). Cette dernière montre qu'au 31 décembre 2012, on estimait à 48 092 le nombre de femmes et filles originaires d'un pays où l'excision est pratiquée. Sur cet ensemble, 13 112 étaient très probablement excisées et 4084 étaient à risque de l'être. On doit y ajouter 1300 filles et femmes demandeuses d'asile qui n'ont pas été réparties dans les trois régions, comme elles ne sont pas enregistrées au registre national. Les données désagrégées par province nous renseignent sur la répartition de la population cible entre les grandes villes du pays. Nous pouvons constater qu'après Bruxelles (5831 filles et femmes excisées ou à risque de l'être), les provinces les plus concernées sont Anvers (3125) et Liège (1794).

Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles féminines (GAMS)

Le *GAMS Belgique*, créé en 1996, est un groupe d'hommes et de femmes aux origines différentes, qui luttent pour l'abolition des MGF (www.gams.be). L'association organise des activités de sensibilisation auprès des communautés concernées, des séances d'information et de formations auprès des professionnel-le-s, ainsi qu'un plaidoyer au niveau national et international en faveur de l'abolition des mutilations sexuelles. Au niveau national, le GAMS Belgique est à l'initiative du Réseau des stratégies concertées de lutte contre les mutilations génitales féminines (www.strategieconcertees-mgf.be) qui rassemble des professionnel-le-s des différents secteurs et favorise le travail en réseau. Au niveau international, le GAMS est actif au sein du Comité Inter-Africain (CIAF),

coupole qui rassemble tous les comités nationaux de lutte contre les mutilations génitales et autres pratiques traditionnelles.

Le GAMS soutient les démarches individuelles des personnes concernées par les mutilations, que ce soit les femmes seules, les personnes en couple, les hommes seuls, les familles ou les enfants, en les guidant vers les services appropriés (services de santé, aide juridique, accompagnement psychologique...). L'association propose également des activités communautaires comme un atelier d'expression corporel, des réunions mensuelles d'information, des séances de préparation à la naissance et un atelier pour les jeunes, ainsi qu'un accompagnement thérapeutique individuel.

À l'occasion de la journée mondiale des réfugié-e-s en 2015, le GAMS Belgique a organisé une matinée d'échanges au Centre pour demandeurs et demandeuses d'asile du Petit Château à Bruxelles, et y a présenté sa dernière publication « *Femmes, excision et exil : quel accompagnement thérapeutique possible ?* ».

Pourquoi une publication sur le travail thérapeutique ?

Les MGF ont des répercussions directes et indirectes sur la santé physique, la sexualité et la santé mentale des femmes et des filles. Par ailleurs, les hommes et les membres de la famille et de la communauté souffrent également des effets immédiats et différés des MGF : problèmes de santé, décès, problèmes sexuels, problèmes relationnels dans le couple et la famille, stigmatisation...

« *Je suis plus comme avant, je ne suis pas normale, les autres ont peur de moi. J'ai mal tout le temps à la tête et j'ai peur d'avoir une maladie. J'ai peur de devenir folle.* » C'est ainsi que se décrit Clémentine, 35 ans, originaire du Burkina Faso quand elle consulte le GAMS Belgique pour la première fois. L'association propose depuis 2009 un suivi psychologique individuel et des activités thérapeutiques de groupe auprès des femmes concernées par des violences liées au genre, dont l'excision et le mariage forcé. Depuis lors, le GAMS a accompagné des centaines de femmes dans leur parcours de reconstruction psychologique et a acquis une expérience qu'il est important de partager, car « *le nombre de recherches médicales*

au sujet des mutilations génitales prolifère alors qu'il existe un gouffre considérable dans la littérature psychologique » (Extrait du livre).

L'ouvrage propose une revue des différentes approches et techniques thérapeutiques utilisées actuellement en Belgique avec des femmes concernées par les mutilations sexuelles féminines ainsi que le mariage forcé. Il s'agit d'un ouvrage collectif qui a réuni des professionnel-le-s de la santé mentale (psychologues, thérapeutes et psychiatres) de différentes institutions (centres de planning, hôpitaux, associations), mais aussi des animatrices d'ateliers, de groupe thérapeutique et d'actions communautaires.

Les femmes excisées sont au cœur de l'ouvrage et son originalité est de leur laisser une grande place. Dès le premier chapitre, la parole leur est donnée afin de mieux les connaître : ce qu'elles ont laissé derrière elles, ce qu'elles ont vécu pendant leur parcours migratoire, leur arrivée et leur vie en Belgique ainsi que leurs rêves. Le point de vue des auteur-e-s – tout comme celui des travailleur-euse-s de l'association – est de considérer les MGF comme des violences liées au genre. Les conséquences psychologiques des MGF sont développées à travers leurs impacts sur l'estime et l'image de soi des victimes, le syndrome de stress post-traumatique qu'elles traversent... La partie sur l'accompagnement thérapeutique, proprement dit, tente de donner des pistes tant au niveau du travail individuel que collectif et décrit des outils issus des thérapies corporelles, de la thérapie brève, de l'art-thérapie, la désensibilisation et la reprogrammation par les mouvements oculaires (EMDR), etc. L'épineuse question du droit à l'asile des victimes des MGF et l'équilibre difficile entre thérapie et militance sont également abordés.

Bibliographie

Dubourg D. et Richard F. (2010), *Étude de prévalence des femmes excisées et des filles à risque d'excision en Belgique*, Bruxelles : Service public fédéral Santé publique.

GAMS Belgique (2015), *Femmes, excision et exil. Quel accompagnement thérapeutique possible ?*, Bruxelles.